

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

ZONE HUMIDE

Nom	Majimeouni
Situation Géographique	Commune de Boueni
Typologie	Complexe marécageux littoral
Année de réalisation de l'inventaire	2010
Rédacteur : Nom	Valérie GUIOT

DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE

Critères de délimitation de la zone humide

<input checked="" type="checkbox"/> Hydrologie (niveaux d'eau, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe) <input checked="" type="checkbox"/> Présence de sols hydromorphes <input checked="" type="checkbox"/> Présence d'une végétation hydrophyte <input checked="" type="checkbox"/> Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau <input checked="" type="checkbox"/> Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)	<input checked="" type="checkbox"/> Répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux) <input type="checkbox"/> Fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes) <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%; margin-top: 5px;"></div>
--	---

Commentaires : Zones humides délimitées selon l'agencement spatial des habitats, et avec la combinaison des 2 critères de délimitation, sols hydromorphes et espèces végétales indicatrices de zones humides

Critères de délimitation de l'espace de fonctionnalité

Zone humide installée en plaine littorale dans le village de Majimeouni en fin de baie de Bouéni , délimitée en amont par le Mlima Karoni et par l'océan à l'aval.

DESCRIPTION DE LA ZONE HUMIDE

DESCRIPTION DES MILIEUX DE LA ZONE HUMIDE

Superficie du site :	11,49 ha environ
Surface occupée par des milieux humides (ha ou %) :	0,2805 ha environ
Principaux types de milieux humides :	Arrière mangrove ; Mangrove.
Code Corine Biotope étendu DOM le plus proche :	14.01 Mangrove et arrière mangrove.

DESCRIPTION DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Superficie :	11,49 ha
Description des milieux :	Vestiges de végétation d'arrière mangrove en plaine littorale insérés selon un gradient de submersion, et partiellement modifiés par l'homme

BASSIN VERSANT DE LA ZONE HUMIDE

Nom du bassin versant :

Climat (classes de climat) :
 Zone pluvieuse : de 800 à 1200 mm/an

Météo (station de météo de référence) :

Hydrologie (régime) :

Occupation des sols / Activités dominantes

Milieu forestier naturel en tête de bassin versant : Mlima Karoni

USAGES

Activités humaines	Facteurs influençant l'évolution de la zone	Nature de l'influence
<input type="text" value="Agriculture
Elevage
Urbanisation"/>	<input type="text" value="Mise en culture, pâturage
Habitats humains"/>	Directe <input checked="" type="checkbox"/>
		Indirecte <input type="checkbox"/>

INTERETS FONCTIONNELS ET PATRIMONIAUX

FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

Régime hydrique

Entrée d'eau : Mer/océan Cours d'eau Eaux de crues Nappe phréatique
 Source Pluies Artificielle

et permanence d'entrée d'eau : Permanente Saisonnière Temporaire/intermittente

Indiquer les noms (toponymie) des entrées d'eau :

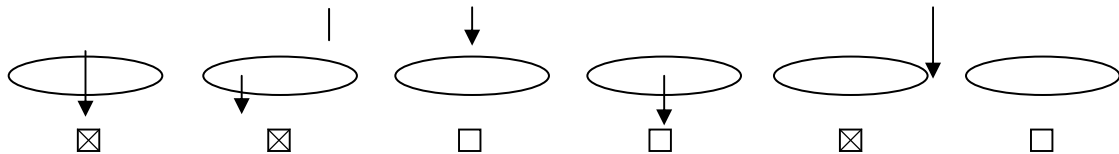
Sortie d'eau : Aucune Permanente Intermittente Artificielle

Indiquer les noms (toponymie) des exutoires :

Inondabilité : Jamais inondé Exceptionnellement inondé Régulièrement inondé
 Toujours inondé

Connexion de la zone par rapport aux entrées et sorties d'eau (symbolisées par une flèche)

Connexion de la zone dans son environnement



Diagnostic fonctionnel :

Principal facteur d'influence :

FONCTIONS ECOLOGIQUES ET VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Lister les diverses fonctions du milieu :

Hydrologie : rétention des eaux de ruissellement et sédiments /zone d'expansion des crues/ alimentation des nappes
 Hydrobiologie: espace de nutrition reproduction et de protection pour la faune terrestre et marine
 Ecologie : favorisation de l'avifaune des zones humides

Principal facteur d'influence : Agriculture, élevage.

INTERET PATRIMONIAL

Principaux facteurs d'intérêt (faune, flore)

Intérêt hydrobiologique : à compléter
 Intérêt floristique modéré
 Intérêt faunistique : à compléter

Principal facteur d'influence : Fragmentation et disparition des milieux naturels

STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

REGIME FONCIER

Lister les principaux régimes fonciers :

Propriétés privées
 Domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

GESTION

Plan de gestion élaboré OUI NON

Date de réalisation : Date de mise en œuvre :

Objectifs du plan de gestion :

Gestionnaire du site :

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Lister les moyens existants, en projet ou susceptibles d'être utilisés : Sdage

Outils réglementaires de gestion du site : Code rural et Code de l'environnement (protection des milieux aquatiques) / statut mangrove : domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

Documents de planification : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Mayotte

Moyens de surveillance existants : Brigade de la Nature de l'Océan Indien ; Service Environnement et Forêt

INVENTAIRES

Lister les inventaires : ZNIEFF, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Convention de Ramsar ...

Actualisation Caroline Cremades SEN / DAF 2009

PROTECTION

Lister les mesures de protection :

statut mangrove : Domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

EVALUATION GENERALE DE LA ZONE HUMIDE

Fonctions et valeurs majeures (hydrologiques, écologiques, socio-économiques)

Contribue à l'absorption de l'excédent hydrique
 Contribue à la rétention des sédiments et matières en suspension mobilisés par le ruissellement amont
 Milieu aquatique pérenne (pour partie) permettant la reproduction des insectes aquatiques, l'abreuvement de la faune terrestre, la reproduction et l'alimentation de la faune marine.....
 Milieu agricole extensif (pour partie) : culture vivrières ,élevage ;

Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats ...)

Participation à la diversité des habitats et des espèces du secteur

Bilan des menaces et des facteurs influençant la zone humide (Etat de conservation de la zone, menaces, tendances évolutives)

Etat de conservation : Milieu très moyennement conservé, totalement modifié sur plaine alluviale : cultures vivrières, cocoteraie, urbanisation.

Menaces : érosion.

Tendances évolutives : disparition des surfaces du fait des mises en cultures et de l'urbanisation.

Orientations d'action

Sensibiliser les usagers du site sur les conséquences de la disparition des milieux naturels.

DONNEES GENERALES

Pièces jointes

Inventaires flore terrestre
 Plan de situation et photographies

Diagnostic fonctionnel :	Collectivité Départementale	Commune(s)	Code INSEE
	Mayotte	Bouéni	98504

Coordonnées Universal Transverse Mercator		Altitude (en m)	Superficie (en ha)
X	Y		
511 631	8571 196	15 m	11,49 ha environ

Référence carte IGN (1/25000) : 4410 SUD île de Mayotte - Sada

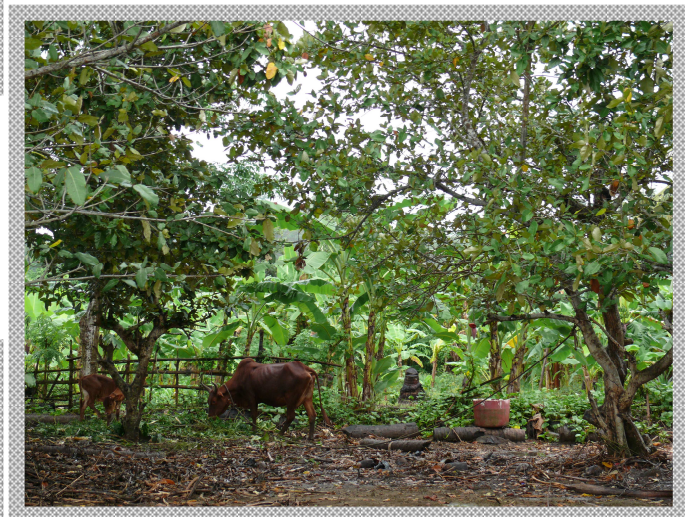
INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PRISES DE VUES

Majimeouni



▲ Un individu isolé de *Sonneratia alba*



▲ Elevage en arrière mangrove



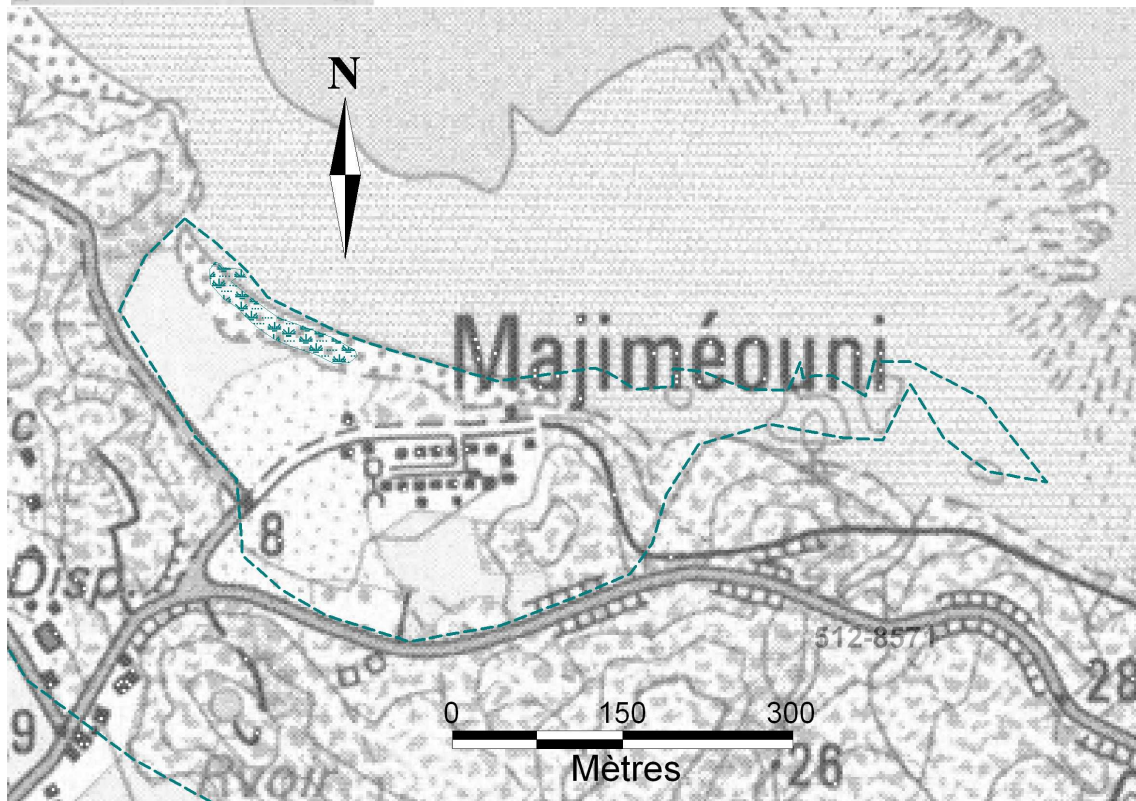
▲ Avancée des cultures en littoral

Crédit photo : CBNM

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PLAN DE SITUATION

Majimeouni



D'après carte IGN 1/2500

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

INVENTAIRE FLORISTIQUE

Majimeouni

- Zone humide située en plaine littorale dans une baie étranglée par le rétrécissement de la presqu'île de Bouéni ; elle bénéficie d'une caractéristique particulière car elle n'est pas alimentée par de cours d'eau permanent seulement par un petit réseau de cours d'eau temporaires et sans doute par une nappe affleurante
- La zone humide se limite seulement à des vestiges de végétation d'arrière mangrove ; une petite mangrove est installée à l'est de la zone mais sans contact direct avec l'arrière mangrove. L'agriculture dans la plaine est très importante.
- Vestiges de végétation d'arrière mangrove: à l'ouest de la zone, un individu isolé de palétuvier *Sonneratia alba* fait face à un mince cordon parallèle au littoral qui présente des groupements d'arbres d'arrière mangrove *Heritiera littoralis*, *Thespesia populneoides*, *Erythrina fusca* ; 2 autres espèces de palétuviers sont mêlés à cette frange *Rhizophora mucronata* et *Avicennia marina*. La plante herbacée *Ipomoea pes-caprae* tapisse le sol vaseux aux pied des cultures et en milieux plus ouverts. Plus à l'est, une végétation littorale présente des formations à *Hibiscus tiliaceus* associés à *Terminalia catappa* et *Xylocarpus malaccensis*.



▲ Régénération d'*Heritiera littoralis*



▲ Régénération d'*Heritiera littoralis*

- D'une manière générale, la zone humide de Majimeouni n'est plus qu'à l'état relictuel ; l'agriculture a pris une place très importante dans cette plaine et avance jusqu'en arrière mangrove. De plus, le littoral est fortement menacé par l'érosion. Difficile de noter l'intérêt majeur de cette zone humide qui ne présente pas de cours d'eau visible dans la zone et dont les groupements de végétaux indigènes en zone marécageuse sont en voie de disparition



▲ Erosion

Tableau : Abondance des espèces végétales inventoriées sur le site de Majimeouni

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN							
INDEX COMMENTÉ DE LA FLORE VASCULAIRE (Trachéophytes) DE MAYOTTE [version 2010.1 // mise à jour du 22 février 2010]							
Coordinateur : V. Boulet [Auteurs principaux : F. Barthelat, V. Boulet, G. Viscardi ; Collaborateurs : F. Picot, M. Mchangama, B.A. Sifari]							
NOM BOTANIQUE	FAMILLE	Nom vernaculaire	STATUT GÉNÉRAL MAYOTTE	RARETÉ MAYOTTE	INVASIBILITÉ	PROTECTION RÉGIONALE	Abondance dans la zone
Acroceras hubbardii (A. Camus) Clayton	Poaceae	Tsangué Tsangué	I	?	X	0	+
Artocarpus altilis (Parkinson) Fosberg	Moraceae		Q	CC			1
Avicennia marina (Forssk.) Vierh.	Acanthaceae	Msiri	I	CC	X		1
Ceiba pentandra (L.) Gaertn.	Malvaceae	mpembafuma	X	CC	3		i
Cocos nucifera L.	Arecaceae	mnadzi irachi	X	CC			2
Erythrina fusca Lour.	Fabaceae		I	C	X		+
Ficus sycomorus L.	Moraceae		I	C	X		i
Heritiera littoralis Aiton	Malvaceae		I	AC	X		1
Hibiscus tiliaceus L.	Malvaceae		I	AC	X		1
Ipomoea pes-caprae (L.) R. Br.	Convolvulaceae		I	CC	X		1
Mimosa pudica L.	Fabaceae		X	CC	3		+
Morinda citrifolia L.	Rubiaceae		I	AC	X		r
Musa x paradisiaca L.	Musaceae		Q	CC			2
Phoenix reclinata Jacq.	Arecaceae		I	C	X		r
Rhizophora mucronata Lam.	Rhizophoraceae		I	C	X		r
Senna alata (L.) Roxb.	Fabaceae	Hasa ndrume	X	C	3		+
Senna obtusifolia (L.) H.S. Irwin et Barneby	Fabaceae		X	CC	3		+
Sporobolus tenuissimus (Mart. ex Schrank) Kuntze	Poaceae		I	AR	X		+
Terminalia catappa L.	Combretaceae		I	C	X		1
Thespesia populneoides (Roxb.) Kostel.	Malvaceae		I	AC	X		1
Xylocarpus moluccensis (Lam.) M. Roem.	Meliaceae		I	AC	X		1

Légende :

i : 1 individu
 r : quelques individus
 + : < 1 %
 1 : 1 < 5 %
 2 : 5 % < 25 %

Statut :

I : indigène
 K : Cryptogène
 Q : Cultivé
 X : exotique (introduite)
 GC : Madagascar Comores